

Taxe d'apprentissage 2022



**En soutenant in&ma,
vous investissez dans la performance
et formez les talents de demain**

in&ma
École Supérieure de la Performance



1 300

entreprises européennes partenaires



60%

de TPE - PME - ETI



40%

de grands groupes



3 000

alumni



415

apprenants en alternance



140

consultants experts

in&ma, École Supérieure de la Performance, propose des formations de Bac+4 à Bac+5, en alternance, reconnues par l'État, en **Management Industriel et Ingénierie d'Affaires**.

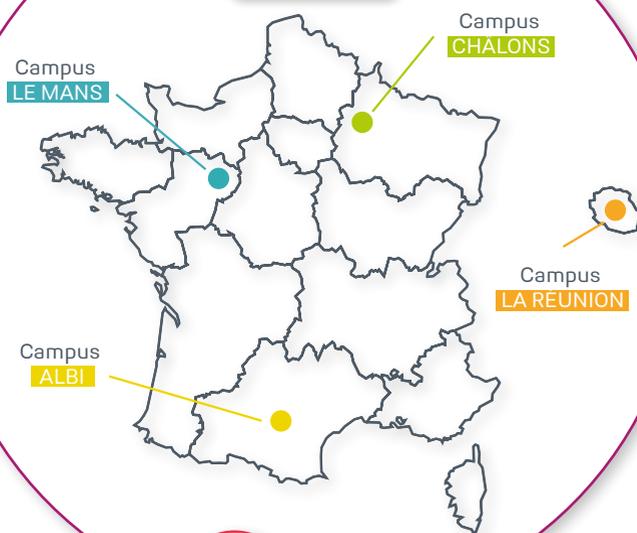
Elle façonne des **Managers**, aux compétences techniques et stratégiques, qui intègrent tout type d'entreprise, de tout secteur d'activité, en France comme à l'International.

Véritables leaders du changement nécessaires au développement des entreprises, ils apportent des **solutions concrètes et opérationnelles**, et pilotent des projets alliant **performance et innovation**. Ces Managers seront vos talents de demain.

En versant votre **Taxe d'Apprentissage** à in&ma, vous nous donnez les moyens :

- d'adapter notre pédagogie à vos attentes
- d'investir dans de nouveaux équipements
- d'accroître la qualité de nos enseignements

4 CAMPUS



2 FILIÈRES

- Management Industriel
- Ingénierie d'Affaires



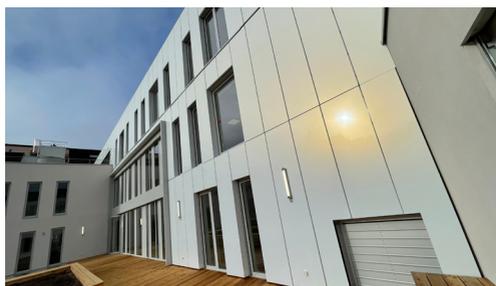
3 FORMATIONS

- Responsable de Production et de Projets industriels
- Expert en Management de Projets Industriels et en Excellence Opérationnelle
- Manager en Ingénierie d'Affaires

Les projets in&ma 2022

Grâce à votre soutien en 2022, in&ma réalisera les projets suivants

- **NOUVELLES INFRASTRUCTURES 4.0**
 - Ouverture du nouveau campus de Châlons et d'un LabLean (avec mise à disposition de salles pour les entreprises partenaires)
 - Réhabilitation d'un bâtiment pour le campus d'Albi
 - Implantation de nouveaux campus métropolitains
- **DÉVELOPPEMENT DE MODULES DE FORMATIONS EN DIGITAL LEARNING**
- **ENRICHISSEMENT DE NOTRE OFFRE DE FORMATIONS**
 - Nouveau cursus en Management de l'Intelligence Artificielle
 - 1^{ère} année à l'International pour la formation Bac+5 Expert en Management de Projets et en Excellence Opérationnelle
- **DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS ET PROJETS INDUSTRIELS INTERNATIONAUX**



Investissez
dans l'avenir et
la performance,
soutenez in&ma

in&ma
École Supérieure de La Performance

COMMENT EFFECTUER VOTRE VERSEMENT ?

Le versement de votre Taxe d'Apprentissage évolue en 2022 !



URSSAF

87%

Fraction principale destinée au financement de l'apprentissage.
Nouveauté 2022 : collectée mensuellement par l'Urssaf via la Déclaration Sociale Nominative (DSN)



VOUS



ÉTABLISSEMENT HABILITÉ

13%

Solde que vous versez directement aux Établissements habilités de votre choix.

Choisissez in&ma !

N° UAI : 0511952V

Complétez le bordereau de versement téléchargeable sur notre site internet ●

Versement par **virement** ou par **chèque** ●

Date limite de versement : **31/05/2022** ●

Code UAI in&ma : **0511952V** ●

in&ma
École Supérieure de la Performance

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet www.inema-sup.com.
Vous pouvez également contacter nos Chargées de Relations Entreprises :



CAMPUS CHÂLONS

Pauline REMY

Chargée Relations Entreprises

Tél : 03 26 65 92 42

pauline.remy@inema-sup.fr



CAMPUS ALBI

Laurence BERTIN

Chargée Relations Entreprises

Tél : 05 63 49 28 79

laurence.bertin@inema-sup.fr

SIÈGE SOCIAL in&ma

25 rue Saint Dominique - CS 90034
51005 Châlons-en-Champagne CEDEX



www.inema-sup.com

